



COMITÉ SYNDICAL DU 12 février 2024

ORDRE DU JOUR

1. Examen et vote du compte de gestion 2023 du Syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon ;
 2. Bilan des transactions foncières 2023 du SMEP ;
 3. Examen et vote du compte administratif 2023 du Syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon ;
 4. Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget annexe du Plan d'Action Territorial III (PAT) Gave de Pau ;
 5. Examen et vote du compte administratif 2023 du budget annexe du Plan d'Action Territorial III (PAT) Gave de Pau ;
 6. Affectation des résultats du compte administratif 2023 du Syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon au budget 2024 ;
 7. Participation financière Coopération Internationale Kataba 1 (Pepak) ;
 8. Augmentation de la surtaxe du Syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon ;
 9. Programme de travaux et études prévus sur 2024 et sollicitation des partenaires financiers ;
 10. Examen et vote du budget primitif 2024 du Syndicat mixte de l'eau potable (SMEP) de la région de Jurançon ;
 11. Mise à disposition d'un agent et des moyens affectés de la Communauté de Communes du Haut Béarn auprès du SMEP de la région de Jurançon ;
 12. Convention d'exploitation d'un rucher entre le SMEP de la région de Jurançon et Monsieur BOURDIUS ;
 13. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président ;
 14. Questions diverses.
-